

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE CHRISTINE MALFOY ET PASCAL TERRASSE
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE BOURG ST ANDEOL
COMMISSION PERMANENTE DU 14 MAI 2018

243 266 € pour le canton

12 Subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton de Bourg St Andéol.

Les financements les plus significatifs concernent :

- Au titre de la cession d'un tronçon de la route départementale 86K à la commune de Bourg St Andéol, une participation de **150 000 €** est attribuée à la commune pour la réfection du linéaire cédé.
- L'association ECATE à Bourg St Andéol, est dotée d'une subvention globale de **68 952 €** pour favoriser l'accès à l'embauche des allocataires du RSA.